

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS EXUTOIRE DE DRAINAGE SOUTERRAIN (DRAIN) OU DE SURFACE (FOSSÉ)

Requérant – Informations générales

- Propriétaire
- Représentant autorisé (joindre une procuration) www.bellechasse.ca/procuration
- Professionnel, nom de l'entreprise : _____
- Entrepreneur, nom de l'entreprise : _____
- Membre de la famille, indiquer le lien familial : _____

Requérant- Coordonnées

Prénom et nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone (cellulaire)

Téléphone (autre)

Adresse courriel

Localisation des travaux

Nom du propriétaire (prénom et nom) :

Nom du/des cours d'eau (si connu(s)) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Numéro du/des lots :

Exutoire de drainage et précisions sur les travaux

A) Souterrain (drain)

Description des travaux et exigences

Vous devez vous assurer de respecter les lois et règlements ainsi que les exigences suivantes :

Un exutoire souterrain :

- Doit avoir un radier à au moins 30 cm calculé à partir du lit du littoral;
- Doit être protégé à l'aide d'une membrane et d'un enrochement sur la rive et sur le littoral afin de diminuer l'érosion du sol.

Exutoire de drainage souterrain (drain)

Indiquer le système de mesure utilisé : métrique impérial

Type d'utilisation Agricole, Résidentielle, Commerciale/industrielle Autre (préciser) : _____

Travaux requis :

Nom du cours d'eau (si connu) : _____

La demande concerne :

Exutoire de drainage souterrain (drain)

Drain # 1;

Diamètre à sa sortie ; _____

Indiquer nouvel aménagement remplacement modification/réparation autre _____

Drain # 2;

Diamètre à sa sortie; _____

Indiquer nouvel aménagement remplacement modification/réparation autre _____

Drain # 3;

Diamètre à sa sortie; _____

Indiquer nouvel aménagement remplacement modification/réparation autre _____

Superficies affectées par l'activité visée :

Littoral : _____

Rive : _____

Localiser sur une carte les travaux projetés. www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Description plus détaillée des travaux/ de l'activité projetée;

Exutoire de drainage et précisions sur les travaux

B) De surface (fossé)

Description des travaux et exigences

Vous devez vous assurer de respecter les lois et règlements ainsi que les exigences suivantes :

Un exutoire de surface :

- Doit être stabilisé dans la rive du cours d'eau.

Exutoire de drainage de surface (fossé)

Indiquer le système de mesure utilisé : métrique impérial)

Type d'utilisation Agricole Résidentielle Commerciale/industrielle Autre (préciser) : _____

Travaux requis :

Nom du cours d'eau (si connu) : _____

La demande concerne :

Exutoire de drainage de surface (fossé)

Fossé # 1 ;

Indiquer nouvel aménagement nettoyage modification/réparation autre _____

Largeur du fond du fossé à sa sortie au cours d'eau; _____

Différence de profondeur du fond du fossé à sa sortie versus le fond du cours d'eau; _____

Largeur du terrain affecté par les travaux (hors tout) incluant les talus et l'espace pour la machinerie : _____

Fossé # 2;

Indiquer nouvel aménagement nettoyage modification/réparation autre _____

Largeur du fond du fossé à sa sortie au cours d'eau; _____

Différence de profondeur du fond du fossé à sa sortie versus le fond du cours d'eau; _____

Largeur du terrain affectée par les travaux (hors tout) incluant les talus et l'espace pour la machinerie : _____

Superficies affectées par l'activité visée :

Littoral : _____

Rive : _____

Localiser sur une carte les travaux projetés. www.bellechasse.ca/carte-demande-permis-cours-d-eau

Description plus détaillée des travaux/ de l'activité projetée;

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

J'atteste/je déclare que :

1. L'activité que je souhaite réaliser n'est pas visée par l'article 3 suivant du Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations.

Article 3.

Le présent règlement ne s'applique pas aux activités suivantes:

- 1° aux activités réalisées par un ministère ou un organisme public;
 - 2° aux activités réalisées conformément à une ordonnance émise en vertu de la Loi ou à un avis d'exécution émis en vertu de la Loi sur certaines mesures permettant d'appliquer les lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages (chapitre M-11.6);
 - 3° à la construction et à l'entretien d'une installation de gestion et de traitement des eaux usées domestiques visée par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (chapitre Q-2, r. 22);
 - 4° aux activités encadrées par le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (chapitre A-18.1, r. 0.01), à l'exception: a) de la construction, de l'élargissement et du redressement d'une route dont la gestion relève du ministre responsable de la Loi sur la voirie (chapitre V-9) et qui est classée autoroute, route nationale, route régionale ou route collectrice; b) de la construction, de l'amélioration et de la réfection d'un chemin ou d'une route qui longe un lac ou un cours d'eau en empiétant sur son lit ou son écotone riverain au sens de l'article 2 de ce règlement;
 - 5° aux activités réalisées dans un milieu naturel ou un territoire désigné en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (chapitre C-61.01), lorsque ces activités font l'objet d'une autorisation en vertu de cette loi;
 - 6° aux activités réalisées dans un refuge faunique visées par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1);
 - 7° aux activités réalisées dans l'habitat d'une espèce menacée ou vulnérable qui est identifié en vertu de l'article 11 ou 12 de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (chapitre E-12.01), lorsque ces activités font l'objet d'une autorisation en vertu de cette loi ou en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune;
 - 8° aux activités impliquant l'utilisation de pesticides visées par le Code de gestion des pesticides (chapitre P-9.3, r. 1) et par le Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides (chapitre P-9.3, r. 2).
2. Les conditions applicables à l'activité en vertu Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations seront respectées lors de la réalisation des travaux.
 3. J'ai effectué une vérification du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement, et je confirme que les travaux que je souhaite réaliser sont exemptés d'une autorisation ministérielle en vertu de la Loi, selon l'article ____ (*indiquer le numéro de l'article si les travaux sont exemptés*) du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement applicable à ma situation.
 4. Tous les renseignements transmis sont exacts et complets et je me conformerai aux dispositions des lois et règlements en vigueur.
 5. Qu'en tant que titulaire d'un permis ou d'un certificat délivré, je suis tenu de m'assurer que les travaux sont réalisés à l'intérieur du délai du permis. À défaut, le permis/certificat est annulé de plein droit.
 6. Qu'en tant que titulaire d'un permis ou d'un certificat délivré, je suis tenu de m'assurer que la réalisation de mon activité est conforme à toutes lois ou à tous autres règlements, notamment en obtenant toute autre autorisation requise.

Déclarant :

Prénom, Nom (en lettres moulées)

Signature

Date

CONFORMITÉ À LA LOI 25

En soumettant ce formulaire, vous consentez à ce que la MRC de Bellechasse collecte et utilise les renseignements personnels fournis aux fins de traitement de votre demande. Vos données pourraient être communiquées à notre plate-forme de gestion Monday et pourraient être conservées à l'extérieur du Québec.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait de votre consentement en contactant notre responsable de la protection des renseignements personnels à abeaudoin@bellechasse.ca. Pour plus de détails, consultez notre politique de confidentialité : www.bellechasse.ca/confidentialite/